

Le Beaujolais Vert désigné Territoire d'excellence Pleine nature par la Région Auvergne Rhône-Alpes

La Région Auvergne Rhône-Alpes a dévoilé, cette semaine, les territoires lauréats de son appel à projets afin de développer l'offre touristique dans la région. Soumise par la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, qui avait déjà été désignée Pôle de pleine nature par la Région en 2017, la candidature du Beaujolais Vert a retenu toute l'attention de la Région : **le Beaujolais Vert figure en effet parmi les 21 territoires d'excellence Pleine nature sélectionnés.**

Le dispositif Territoires d'excellence Pleine nature récompense les destinations touristiques qui développent une offre sportive, touristique et de loisirs complète, avec un accent mis sur la pratique des sports et loisirs de nature. **10 millions d'euros seront répartis par la Région** aux différents lauréats afin de financer des aménagements et infrastructures en lien avec cette problématique.

Cette belle réussite vient valoriser la **démarche menée sur le long terme par la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien**, qui s'efforce à mettre en valeur et respecter les atouts naturels de son territoire et mène une politique dynamique dans ce domaine : création de l'ultra-trail du Beaujolais Vert, d'une station dédiée au trail, d'une station VTT labellisée, etc. Elle vise également à faire rayonner son territoire au-delà du lac des Sapins à Cublize, deuxième site de loisirs le plus fréquenté du Rhône.



Cordialement,

Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien
Service Communication
Julie Payen julie.payen@c-or.fr / Tél : 06.23.44.70.64